



**CHAMBORD**

**MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD  
M.R.C. DU DOMAINE-DU-ROY  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**AVIS PUBLIC**

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, adjointe à la direction et secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Chambord :

- 1- **QUE** lors d'une séance du conseil de la Municipalité de Chambord tenue le 6 juin 2022, le conseil a adopté le règlement numéro 2022-736 intitulé « **RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-736 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2012-509 RÉGISSANT L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE EN VUE DE PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA QUANTITÉ DE LA RESSOURCE** »;
- 2- **QUE** le règlement 2022-736 peut être consulté au bureau du soussigné aux heures régulières d'ouverture.

**DONNÉ À CHAMBORD, CE DIXIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX-MILLE-VINGT ET DEUX.**

Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe,

Valérie Martel

VM/pt

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Valérie Martel, adjointe à la direction et secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Chambord, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des deux (2) endroits désignés par le conseil, entre 8 h et 16 h le dixième jour de juin 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce dixième jour du mois de juin de l'an deux-mille-vingt-deux.



Valérie Martel  
Adjointe à la direction et greffière-trésorière adjointe

VM/pt